

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Pays de la Loire  
110, rue de Frémur  
49000 Angers  
02 41 39 48 98  
[paysdelaloire@fondation-patrimoine.org](mailto:paysdelaloire@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur    

### LES AMIS DU MOULIN DE L'ARZELIER

10 Moulin de l'Arzelier  
44580 Villeneuve-en-Retz  
06 83 82 33 78  
[clair.patron44@gmail.com](mailto:clair.patron44@gmail.com)

FONDATION



► Je donne !

Pour la  
restauration du

## Moulin de l'Arzelier à Villeneuve-en-Retz

en Loire-Atlantique

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Association des Amis du Moulin de l'Arzelier - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► L'un des derniers moulin du Pays de Retz

### ◆◆ LE PROJET

Construit en 1857, le moulin cesse son activité cent ans plus tard, concurrencé par les minoteries à cylindres. Avec le temps, plusieurs éléments du moulin se dégradent dont la toiture, les planchers et les ailes, par ailleurs supprimées en 1980. Afin de lutter contre cette dégradation générale, l'association des Amis du Moulin de l'Arzelier voit le jour en 1990 et aujourd'hui forte de plus de deux cents adhérents, elle entreprend des actions de sauvegarde.

À ce jour, le projet est de restaurer fidèlement le moulin afin de relancer la production de farine. Au programme des travaux, la réparation des poutres, la remise en fonction de l'arbre moteur et du rouet, la pose de la coiffe conique et des ailes type Berton.

### ◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Le Moulin de l'Arzelier est construit en 1857 par Jean Michaud à partir de matériaux provenant d'un autre moulin. Il s'agit d'un moulin bas, équipé d'ailes en forme de râteaux et garnies de toiles. Il fait tourner une paire de meules placées en son centre puis, plus tardivement, sont installés une bluterie et un nettoyage pour le blé.

Autrefois, quatre moulins à vent tournaient sur le coteau

de Saint Cyr-en-Retz. Après la Seconde Guerre mondiale, la pratique de l'échange de blé contre du pain s'efface peu à peu. Les concasseurs et autres broyeurs industriels se multipliant, l'activité du moulin devant attendre le vent pour travailler commence à s'essouffler. Les ailes du Moulin de l'Arzelier cessent de tourner en 1957.

### ◆◆ LA MOBILISATION

Véritable élément du patrimoine meunier, la réhabilitation du Moulin s'inscrit dans un projet global de valorisation culturelle et touristique du territoire. À terme, l'association des Amis du Moulin de l'Arzelier souhaite organiser des démonstrations pédagogiques afin de faciliter la transmission des savoirs (production de farine, entretien d'un moulin). Aussi, dans une logique de respect de l'environnement, le grand public sera sensibilisé au vent comme énergie renouvelable ou encore à la culture du blé bio ancien.

Montant des travaux	142 418 € TTC
Objectif de collecte	37 000 €
Début des travaux	Printemps 2025

Crédit photos © Association des Amis du Moulin de l'Arzelier



## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Moulin de l'Arzelier à Villeneuve-en-Retz

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/101827](http://www.fondation-patrimoine.org/101827)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Pays de la Loire, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine  
Moulin de l'Arzelier à Villeneuve-en-Retz**

#### Le montant de mon don est de

80 €  150 €  250 €  500 €  \_\_\_\_\_ €

Raison sociale\* : \_\_\_\_\_

Forme juridique\* : \_\_\_\_\_ SIREN\* : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

\*Informations obligatoires pour les entreprises

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre